

L'Appel de Montréal

UN APPEL À POURSUIVRE LE DIALOGUE SUR LES SOLUTIONS AUX
CAUSES SOUS-JACENTES DU DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

1. Nous, chefs de gouvernement, ministres et délégués, représentants autochtones, dirigeants d'organisations multilatérales, de la société civile, représentants des jeunes, du milieu académique, des fondations et du secteur privé, saluons les engagements manifestés par une multitude d'acteurs réunis à l'occasion de la COP15 tenue à Montréal au Québec, hôte du Secrétariat de la Convention sur la biodiversité biologique.

2. Nous rappelons que le rythme du déclin de la nature au cours des dernières décennies est inédit dans l'histoire de l'humanité. Selon l'IPBES, les facteurs directs de ces changements ayant eu les incidences les plus lourdes à l'échelle mondiale sont : la modification de l'utilisation des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes vivants, les changements climatiques, la pollution et les espèces exotiques envahissantes. Ces cinq facteurs directs découlent d'un ensemble de causes sous-jacentes qui prennent racines à leur tour dans un système économique et un système de valeurs dommageables pour la nature.

3. Nous comprenons que la nature offre des contributions vitales aux populations et que son déclin menace le bien-être humain, incluant la sécurité alimentaire, la santé humaine et des aspects non matériels de la qualité de vie comme l'intégrité culturelle. Face au déclin de la nature, les solutions de remplacement technologiques ont leurs limites et certaines contributions vitales de la nature demeurent irremplaçables. De plus, les peuples autochtones et les communautés locales les plus pauvres subissent les effets négatifs du déclin de la nature de façon plus importante alors que les territoires qu'ils gèrent, exploitent et occupent se détériorent moins rapidement qu'ailleurs.

4. Nous entendons les appels répétés de l'IPBES et du GIEC à s'attaquer d'urgence aux causes sous-jacentes, qui sont communes aux deux grandes crises environnementales interreliées de la perte de biodiversité et du changement climatique et à opérer des changements systémiques. Nous sommes conscients que des changements visant seulement les facteurs directs de la dégradation de la nature ne seront pas suffisants pour renverser le déclin de la nature. Le Cadre mondial de la biodiversité de l'après-2020 appelle les entreprises à réduire les risques à la biodiversité en s'orientant vers des méthodes d'extraction et de production, des chaînes d'approvisionnement et de fourniture, ainsi que des pratiques d'utilisation et d'élimination parfaitement durables. Le Cadre mondial invite les gouvernements à réorienter, réaffecter, réformer ou éliminer les incitations économiques néfastes pour la biodiversité. Le Cadre nous demande également à tous et toutes de réduire de moitié au moins le gaspillage et, le cas échéant, la surconsommation de denrées alimentaires et d'autres matériaux.

5. Nous prenons acte du fait que dans le cadre de la COP15 tenue à Montréal en décembre 2022, des acteurs de la société civile se sont réunis pour amorcer une discussion sur les causes sous-jacentes du déclin de la nature, ouvrir un dialogue sur les enjeux soulevés par la mise en œuvre de changements systémiques et exposer diverses pistes de solutions.

6. Nous souhaitons permettre des visions de bien-vivre qui ne se fondent pas sur l'accroissement insoutenable de l'extraction et de la consommation matérielle ainsi que l'externalisation de leurs conséquences négatives sur autrui et la nature, développer des institutions et valeurs économiques compatibles avec le respect de limites planétaires, lutter contre les inégalités qui compromettent la capacité en matière de durabilité, garantir un processus décisionnel inclusif et qui intègre les différentes valeurs de la nature, assurer un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, ainsi que le respect des droits humains dans les décisions portant sur la conservation sont en toile de fond de la discussion amorcée.

7. Nous saluons l'ouverture d'un dialogue sur les solutions aux causes sous-jacentes et appelons à une poursuite accélérée de cette réflexion lors des prochaines COP, climat et biodiversité confondues, afin de mettre en œuvre les changements systémiques nécessaires.

8. Nous appelons les dirigeants de tous les gouvernements et les partenaires à exprimer leur soutien à cet *Appel de Montréal* afin d'assurer la suite de notre monde.

